

» PRESSE NATIONALE

Politique 



PRIX UNESCO FÉLIX HOUPHOUËT-BOIGNY 2024 : LE PREMIER MINISTRE DU PORTUGAL, ANTÓNIO COSTA, DÉSIGNÉ LAURÉAT

António Luís Santos da Costa, ancien Premier Ministre du Portugal et futur président du Conseil européen, a été désigné lauréat du Prix UNESCO Félix Houphouët-Boigny pour la recherche de la paix 2024. Le jury a salué son engagement en faveur de la paix et du soutien aux pays en développement. « Nous avons décidé de donner ce Prix au Premier Ministre António Luís Santos da Costa, pour l'ensemble de son œuvre et pour la constance avec laquelle il a gardé, dans ses préoccupations de grand responsable politique, le souci de la paix et de la promotion des pays en développement », a déclaré Michel Camdessus, vice-président du jury et ancien directeur général du Fonds Monétaire International.



PREMIER MINISTRE DE CÔTE D'IVOIRE : BEUGRÉ MAMBÉ PARLE DE SES 365 JOURS PASSÉS À LA PRIMATURE

C'est dans un post publié, le mercredi 16 octobre 2024, sur sa page Facebook officielle « Dr Beugré Mambé » que le Premier Ministre de Côte d'Ivoire fait un mini flash-back de l'an 1 passé à la tête du Gouvernement ivoirien. « Un an déjà que l'honneur m'a été fait de servir la Côte d'Ivoire en tant que Premier Ministre. Ce mandat a débuté dans un contexte d'attentes fortes, avec une feuille de route claire : traduire la vision du Président de la République en actions concrètes. Un mandat que nous avons placé sous le sceau de Dieu Tout-Puissant, qui a permis de guider et d'éclairer chacune de nos actions avec pragmatisme et dans la proximité avec les populations. De l'organisation réussie de la CAN 2023 à l'accélération des grands chantiers, en passant par la poursuite de la mise en œuvre des réformes clés et des projets structurants, nous avons posé des bases solides grâce à un engagement collectif des différents membres du Gouvernement de Côte d'Ivoire », a-t-il fait savoir.



HAUT-COMMISSARIAT DES NATIONS UNIES POUR LES RÉFUGIÉS : LÉON KACOU ADOM EXPOSE LES GRANDS EFFORTS DU PRÉSIDENT OUATTARA

Le ministre des Affaires étrangères, de l'Intégration africaine et des Ivoiriens de l'extérieur, Léon Kacou Adom, représentant le Gouvernement, prend part à la 75ème session plénière annuelle du Comité exécutif du programme du Haut-Commissaire des Nations unies pour les réfugiés (EXCOM) qui se déroule, du 14 au 18 octobre 2024, à Genève en Suisse. Au cours de son intervention, le chef de la diplomatie ivoirienne a signifié que « pour pallier à cette situation de flux massif des réfugiés et apatrides, sur instruction du Président de la République, Alassane Ouattara, la Côte d'Ivoire a construit, avec l'appui du HCR, 2182 abris. Elle apporte à ces réfugiés aide, assistance et protection, notamment, en matière de santé, d'éducation, ainsi que de fourniture de vivres et non-vivres, de documentation, tels les passeports biométriques au même coût que celui des nationaux, à savoir, 40 000 FCFA, soit environ 57 USD l'unité ».



IMMIGRATION ET INTÉGRATION DES ÉTRANGERS EN FRANCE : UNE CONVENTION SIGNÉE AUJOURD'HUI À ABIDJAN

La Côte d'Ivoire et la France procéderont, ce jeudi 17 octobre 2024, à Abidjan, à la signature d'une convention relative aux modalités d'installation et de reconnaissance par les autorités ivoiriennes de l'Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII), selon une note d'information de l'ambassade. La signature de convention se fera entre le ministre ivoirien des Affaires étrangères, de l'Intégration africaine et des Ivoiriens de l'extérieur, M. Léon Adom Kacou, et le préfet-directeur général de l'OFII, Didier Leschi, qui est présent dans la capitale ivoirienne dans le cadre de l'inauguration, ce jour, des nouveaux locaux abritant les services de l'OFII, sis à l'immeuble XL dans le quartier des affaires du Plateau, précise la note.



SÉNAT / ÉTAT DES DROITS DE L'HOMME : LE CNDH DÉVOILE LE CONTENU DE SON RAPPORT ANNUEL 2023

Des avancées notables. La présidente du Conseil national des Droits de l'homme (CNDH), Namizata Sangaré, a présenté, hier, mercredi 16 octobre 2024, son Rapport 2023, au Sénat. Concernant la moralisation de la vie publique et la transparence dans la gestion des affaires publiques, le rapport souligne que la Côte d'Ivoire s'est dotée de dispositifs législatifs et institutionnels au travers desquels une politique de tolérance zéro contre le phénomène de la corruption est menée. A cet effet, une catégorie de hauts fonctionnaires et d'agents publics sont soumis à l'obligation de déclaration de patrimoine, dont le taux de déclaration est estimé à 82,39% en septembre 2023 par la HABG.



LA CÔTE D'IVOIRE RENFORCE SON ARSENAL JUDICIAIRE CONTRE LE MERCENARIAT

Le Conseil des ministres réunis, hier, mercredi 16 octobre 2024, à Abidjan a adopté un décret renforçant l'arsenal judiciaire ivoirien contre les crimes transfrontaliers notamment le mercenariat. En effet, le Conseil a, par ce décret, autorisé l'adhésion de la Côte d'Ivoire à la Convention internationale contre le recrutement, l'utilisation, le financement et l'instruction de mercenaires. Adoptée, le 4 décembre 1989, à New York, aux États-Unis, cette convention est présentée par les experts comme un instrument majeur de lutte contre le recours aux mercenaires à travers le monde. Cette convention vise à développer et à renforcer la coopération internationale en vue de prévenir, de poursuivre et de réprimer les infractions liées au mercenariat.

Economie ↻



FUITE DU CACAO, CAFÉ, COTON ET ANACARDE : LE GOUVERNEMENT RENFORCE LA RÉPRESSION

Le Gouvernement a décidé de lutter fermement contre la fuite des principales spéculations de rente. Notamment le cacao, le café, le coton et l'anacarde. Hier, mercredi 16 octobre 2024, lors du Conseil des ministres au Palais de la Présidence de la République, sous l'égide du Chef de l'État, Alassane Ouattara, une ordonnance portant répression de la commercialisation et de l'exportation illicites des produits agricoles soumis à agrément, et le projet de loi de ratification y afférent, ont été adoptés. Le porte-parole du Gouvernement, Amadou Coulibaly, a expliqué que ces dispositions sont prises au regard des enjeux importants que présentent les différentes filières agricoles, notamment celles du café, du cacao, du coton et de l'anacarde, pour la stabilité de l'économie nationale.



LUTTE CONTRE LA CORRUPTION, DÉCLARATION DE PATRIMOINE : LA HABG S'IMPRÈGNE DE LA MÉTHODE FRANÇAISE

Le président de la Haute autorité pour la bonne gouvernance (HABG), Épiphané Zoro Ballo, est présentement en France où il conduit une mission, du 13 au 19 octobre 2024. Selon une source proche de l'Institution en charge de la

lutte contre la corruption et les infractions assimilées en Côte d'Ivoire, le président de la HABG et sa délégation auront des séances de travail avec les structures françaises en charge de la bonne gouvernance, afin de s'imprégner de la stratégie française. La démarche de la HABG vise à accroître les efforts ivoiriens dans le cadre du renforcement de la transparence et la probité. La Haute autorité pour la transparence de la vie publique (HATVP) et l'Agence française anticorruption (AFA), Institutions françaises spécialisées dans la lutte contre la corruption, ont accueilli la délégation de la HABG pour des séances de travail.



MARCHÉ DU VIVRIER EN CÔTE D'IVOIRE : SOULEYMANE DIARRASSOUBA RÉVÈLE 2 880 MILLIARDS FCFA GÉNÉRÉS EN 2023

Dr Souleymane Diarrassouba, ministre du Commerce et de l'Industrie, a animé, lundi 14 octobre 2024, une conférence devant les membres du Conseil économique, social, environnemental et culturel (CESEC), à Abidjan-Plateau. Organisée dans le cadre des auditions d'experts initiées par l'institution présidée par Aka Aouélé Eugène, cette conférence avait pour thème : « Le marché du vivrier en Côte d'Ivoire : Enjeux, défis et perspectives ». Dr Diarrassouba a profité de cette tribune pour présenter les efforts du Gouvernement dans le développement du marché du vivrier, un secteur stratégique pour l'économie nationale. « La valeur ajoutée du secteur vivrier a augmenté de 88% entre 2015 et 2023, passant de 1 534 milliards de FCFA à 2 880 milliards de FCFA », a-t-il révélé.



MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION : LE TOGO À L'ÉCOLE DE LA CÔTE D'IVOIRE POUR S'IMPRÉGNER DU MODÈLE DU PAGDS

Le Togo vient de signer avec la Banque mondiale un accord de financement portant sur le Projet de modernisation et renforcement des capacités de l'administration pour la délivrance des services de qualité aux citoyens (PMADS). Pour la mise en œuvre réussie de ce projet qui présente des similitudes avec le Projet d'amélioration de la gouvernance pour la délivrance des services de base aux citoyens (PAGDS), le Gouvernement togolais a décidé de se rapprocher de la Côte d'Ivoire afin de s'imprégner de son expérience en la matière. Le ministre togolais de la Réforme du service public, du Travail et du Dialogue social, Gilbert B. Bawara, a mis à profit une visite de travail qu'il effectue à Abidjan, du 14 au 16 octobre 2024, pour s'imprégner de l'expérience du PAGDS.

Société ↪



GRÈVE À LA FONCTION PUBLIQUE / APRÈS LE CONSEIL DES MINISTRES HIER : CE QU'AMADOU COULIBALY A DIT

Au terme du Conseil des ministres tenu, le mercredi 16 octobre 2024, au Palais de la Présidence de la République à Abidjan-Plateau, le ministre Amadou Coulibaly, porte-parole du Gouvernement, a réagi en conférence de presse au mouvement de grève entamé, le mardi 15 octobre 2024, par des syndicats de fonctionnaires. Il a qualifié cette grève d'illégale et d'injustifiée. Selon lui, les participants à ce mouvement peuvent s'attendre à des sanctions. « Chacun de ceux qui ont participé à cette grève, notamment dans les établissements du secondaire, connaît la loi et sait à quoi il s'expose. Ce sont des jours de travail non assumés qui ne peuvent pas être payés. Les textes seront appliqués. Lorsqu'on est une organisation syndicale et qu'on décide d'aller en grève, c'est qu'on a anticipé toutes ces questions », a-t-il prévenu.



TOURISME : ATTRACTIVITÉ ET AURA INTERNATIONALE DU PAYS : 30 REINES DE BEAUTÉ EN IMMERSION EN CÔTE D'IVOIRE

« Ce voyage est l'illustration de l'attractivité de la destination Côte d'Ivoire, mais aussi et surtout, le signe de la stabilité du pays et de son aura internationale sous le leadership du Président Alassane Ouattara (...) ». C'est en ces termes que le ministre du Tourisme et des Loisirs, Siandou Fofana, s'est adressé à son auditoire hier, mercredi 16 octobre 2024, lors de la conférence de presse qu'il a animée au Sofitel Abidjan Hôtel Ivoire, à Abidjan-Cocody. Selon le premier responsable du Tourisme et des Loisirs en Côte d'Ivoire, 30 « reines de beauté », toutes candidates

au concours, Miss France 2025, ont fait le choix de visiter, au cours d'un voyage d'immersion, la « Sublime Côte d'Ivoire ». C'est un voyage inédit, qui vaut son pesant d'or, surtout que c'est la toute première fois que la Côte d'Ivoire est choisie comme destination par la Société Miss France qui pilote ce concours.

L'INTELLIGENT
MAGAZINE

ADMISSION ET RÉADMISSION EN RÉSIDENCES UNIVERSITAIRES : ADAMA DIAWARA DÉCLINE LES CRITÈRES À REMPLIR

Dans le cadre de la gestion des résidences universitaires, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Professeur Adama Diawara, a présenté les nouveaux critères d'admission et de réadmission des étudiants. Ces critères s'articulent autour de l'éligibilité, de la sélection et de la promotion de l'inclusion. Pour être éligible à l'admission, l'étudiant doit être inscrit dans un établissement d'enseignement supérieur public ou privé, en formation initiale et être régulièrement inscrit pour l'année en cours. Par ailleurs, un critère d'âge est imposé en fonction du niveau d'études : 22 ans pour les étudiants en première année de licence, jusqu'à 30 ans pour ceux en troisième année de doctorat.

L'EXPRESSION
QUOTIDIEN

MÉDECINE NUCLÉAIRE / UN AN APRÈS L'OPÉRATIONNALISATION : DES RÉSULTATS ENCOURAGEANTS ENREGISTRÉS

C'est une révolution dans le secteur. La Côte d'Ivoire a décidé de s'appuyer sur de nouveaux dispositifs innovants, dont la médecine nucléaire afin de rendre plus performant son système sanitaire. Pour mieux cerner ce nouveau dispositif de santé, une conférence de presse initiée par le CICG, a eu lieu, le mardi 15 octobre 2024, à Abidjan-Plateau. Invitée de cette tribune d'échange hebdomadaire dénommée « Tout Savoir Sur », la professeure Annick Kouamé Koutouan, Directrice générale de l'Institut de médecine nucléaire d'Abidjan (IMENA), a présenté quelques acquis de l'établissement dont l'opérationnalisation a débuté le 24 octobre 2023. A l'en croire, en un an d'activité, l'IMENA a non seulement réalisé 1307 examens, mais a également permis à près 200 patients atteints de pathologies rénales d'éviter l'opération.



VU SUR LE NET

Economie

@BIDI@N.NET
Bien + qu'un portail

MODÈLE D'ÉQUILIBRE GÉNÉRAL DYNAMIQUE STOCHASTIQUE / FLUCTUATIONS MACROÉCONOMIQUES ET MESURE DES CONSÉQUENCES SUR LES AGENTS ÉCONOMIQUES : LA DGE RENFORCE LES CAPACITÉS DE SES AGENTS

Depuis le 15 octobre 2024, une vingtaine d'agents de la Direction Générale de l'Économie prennent part, à Yamoussoukro, à un séminaire de formation sur le Modèle d'Équilibre Général Dynamique Stochastique (DSGE). Cet événement qui est organisé par la Direction Générale de l'Économie (DGE) et présidé par Madame NIALE Kaba, Ministre du Plan et du Développement, s'achève le 18 octobre 2024. La formation qui vise à renforcer les capacités des participants par l'apprentissage des bases d'un modèle d'équilibre général dynamique stochastique est soutenue par le Comité National des Finances Publiques (CONAFIP). A l'ouverture des travaux, Dr Sain Oguié, Directeur Général de l'Économie, qui a effectué le déplacement dans la capitale politique et administrative, a exprimé sa gratitude à Madame Nialé Kaba pour la tenue de ce séminaire. Dr Sain Oguié a, par ailleurs, invité les participants à accorder un intérêt particulier à cette formation.

Société

PROMOTION DU GENRE : LE MENA PEAUFINE SON PLAN D'ACTION 2025-2027

Une quarantaine de spécialistes de l'Éducation nationale et de partenaires financiers et techniques sont en conclave à Grand-Bassam, pour réfléchir sur la politique Genre du Ministère de l'Éducation nationale et de l'Alphabétisation (MENA) pour les trois années à venir. Ouvert, le 15 octobre 2024, dans un complexe hôtelier de la ville balnéaire, ce séminaire qui s'achève le 18 octobre, est mis en œuvre par la Direction de l'égalité et de l'équité du genre (DEEG) dudit Ministère. Cet atelier s'inscrit dans la dynamique de la mise en œuvre du projet « Compact » du Millennium challenge corporation (MCC). En effet, le plan quinquennal 2020-2024 relativement au MCC arrivant à terme cette fin d'année, il convient de faire le point de la mise en œuvre de ce plan, d'en tirer les leçons et reconduire les segments moins bien exploités en vue d'atteindre les objectifs y afférant.

LUTTE CONTRE LA PIRATERIE AUDIOVISUELLE : LA HACA MET EN GARDE CONTRE LES PRATIQUES ILLÉGALES DE DIFFUSION

Dans un communiqué en date du 15 octobre 2024, la Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle (HACA) a lancé une alerte concernant la diffusion et la distribution de contenus audiovisuels sans l'accord des titulaires de droits ou de leurs ayants droit. Cette pratique illégale, observée dans le secteur de la communication audiovisuelle, prend diverses formes, notamment : Le partage non autorisé du signal des chaînes via le câble ou la fibre, connu sous le nom de "Système araignée" ; La commercialisation de boîtiers permettant d'accéder à des chaînes et programmes via Internet (IPTV) ou d'autres réseaux multimédias ; La vente de codes d'activation pour des applications qui permettent, via des serveurs, de partager des chaînes et des programmes audiovisuels.

MÉDECINE NUCLÉAIRE : UNE SPÉCIALITÉ MÉDICALE QUI UTILISE DES PRODUITS RADIOACTIFS POUR DIAGNOSTIQUER PAR L'IMAGERIE OU TRAITER DES MALADIES

La médecine nucléaire est une spécialité médicale qui utilise des produits radioactifs sous forme de médicaments dits radiopharmaceutiques (RPM) pour diagnostiquer par l'imagerie (appelée scintigraphie) et par les dosages biologiques ou pour traiter des maladies, a expliqué la directrice de l'Institut de Médecine nucléaire d'Abidjan (IMENA), Professeure Annick Kouamé Koutouan. Elle était l'invitée, le mardi 15 octobre 2024, à Abidjan-Plateau, de la conférence de presse hebdomadaire du CICG dénommée « Tout Savoir Sur » et qui portait sur la médecine nucléaire en Côte d'Ivoire. « La médecine nucléaire est la médecine qui va servir à diagnostiquer, traiter et à suivre un patient en utilisant des produits radioactifs », a indiqué Prof. Annick Kouamé Koutouan. (Source : CICG)



Restez connectés à l'actualité du gouvernement
en vous abonnant à ses réseaux sociaux officiels



@gouvci.official



@gouvci



@gouvci.official



gouvcivideo



gouvci



+225 07 87 36 36 36



@gouvciofficial



